



PREMIER MINISTRE



Paris, le 12 septembre 2011

Colloque

« La croissance de demain »

Lundi 12 septembre 2011

Intervention de Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

Seul le prononcé fait foi

Je suis très heureux de vous accueillir pour notre désormais traditionnel colloque de rentrée, organisé en partenariat avec les autres organismes d'expertise économique placés auprès du Premier ministre, le CAE et le CEPII.

Je vous dois un aveu. Lorsque nous avons lancé il y a six mois l'organisation de ce colloque nous avons choisi comme thème « La croissance de demain » parce que nous pensions que la question centrale, en cette rentrée, consisterait à caractériser la croissance de l'après-crise. Or il faut bien le constater : chacun mesure les difficultés auxquelles est confrontée l'économie mondiale, les incertitudes qu'illustrent en particulier les soubresauts des marchés, les inquiétudes que suscite la crise de la dette pour les États européens les plus en difficulté.

D'un autre côté, je pense aussi que même si les circonstances ne sont pas celles que nous avons anticipées, cela ne rend pas le sujet de ce colloque moins pertinent – au contraire.

Tout au long de la matinée nous allons explorer les questions structurelles qui sous-tendent la croissance de demain : la politique industrielle, la compétitivité prix et hors-prix. Ces questions ne sont pas moins importantes parce que les autorités publiques sont, par la force des choses, obligées de répondre quasiment au jour le jour aux inquiétudes des marchés : tout simplement car la seule réponse durable, celle qui lèvera définitivement les incertitudes sur notre capacité collective à gérer les difficultés budgétaires de l'Europe, passera par notre capacité à assurer les marchés (et surtout les citoyens) de notre aptitude à mettre l'Europe sur le sentier d'une croissance durable et soutenue.

Pour y parvenir, la question centrale, à mes yeux, est la politique industrielle et l'innovation qui seront le sujet de notre première table ronde, introduite par Christian De Boissieu, Président du Conseil d'analyse économique. Dans notre travail sur « France 2030 » avec la Direction générale du Trésor nous avons souligné qu'un scénario de croissance soutenable était à notre portée, à condition de s'appuyer sur une utilisation productive du capital sur le long terme : éviter les phénomènes d'à-coups et d'endettement qui ont caractérisé la période qui a précédé la crise ; savoir identifier les technologies-clé de l'avenir. De ce point de vue les technologies vertes sont un excellent exemple parce qu'elles représentent typiquement un secteur dont l'importance pour la compétitivité ne va cesser de croître : plus la transition écologique se fera sentir, plus la maîtrise des technologies économes en ressources naturelles et en carbone sera essentielle.

Cette question de l'innovation est évidemment extrêmement large parce qu'elle touche un nombre considérable d'instruments publics : les investissements d'avenir (cf. note du CAS dans votre dossier sur la combinaison à trouver entre investissements d'avenir et politique industrielle), la mobilisation des financements privés (cf. note du CAS sur l'amorçage), et plus largement la création d'un véritable éco-système de l'innovation, au croisement entre enseignement supérieur et recherche. Même si cela nous emmènerait sans doute trop loin ce matin, on peut tout à fait plaider que la réforme la plus importante dans ce domaine, sur le long terme, est la réforme des universités.

Deuxième enjeu structurel, pour la France et l'Europe : notre compétitivité. Ce sera le sujet de notre deuxième table ronde, introduite par Agnès Bénassy-Quéré, Directrice du CEPII (cf. lettre de la compétitivité du CEPII). Cette question est l'une des plus présentes dans le débat public – souvent d'ailleurs sur le thème de la lamentation, soit pour regretter notre perte de compétitivité par rapport à l'Allemagne, soit pour s'inquiéter, chez les pays émergents, de la conjonction d'un coût du travail qui reste faible (même s'il progresse assez vite...) avec des progrès technologiques rapides dans des domaines qui cessent, les uns après les autres, d'être des chasses gardées des économies développées...

Même si ces inquiétudes sont justifiées, elles sont loin d'épuiser le sujet. Trois remarques rapidement. Premièrement, la France reste extrêmement compétitive et notamment dans les domaines de plus haute technologie (aéronautique, aérospatiale, pharmacie...) alors que l'Allemagne, par exemple, est davantage spécialisée dans les biens de moyenne technologie. Deuxièmement, l'avantage de l'Allemagne tient autant à sa chaîne de valeur, sa capacité à sous-traiter dans les pays de l'Est une partie de la chaîne de production pour se réserver l'assemblage et de manière générale les étapes de forte valeur (ce qui est à la fois très avantageux, et en même temps porteur de risque lorsque les salaires dans ces pays vont s'approcher des niveaux occidentaux) ; quoi qu'il en soit, et pour s'en tenir à cette seule comparaison avec l'Allemagne, qui occupe une telle place dans le débat public, il est clair que

la comparaison des coûts salariaux est très loin d'épuiser la question : c'est toute l'organisation internationale de la production des entreprises européennes qui est en jeu. Troisièmement, même dans les pays émergents il est clair que la dynamique des salaires et le caractère à certains titres très déséquilibré de la croissance peuvent amener, dans certains scénarios, à une résorption relativement rapide des écarts de compétitivité. Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui plus que jamais, les situations ne sont pas figées.

Naturellement, notre capacité à saisir les opportunités et à construire cette croissance de long terme dépendra de notre aptitude à adapter nos politiques macro-économiques et il est clair que, dans ce domaine, les dernières années et même les derniers mois nous ont obligés à revisiter beaucoup de nos certitudes.

Notre troisième table ronde permettra de débattre de ce sujet, après une intervention du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, François Baroin, qui nous dira où nous en sommes des discussions européennes, et mondiales, pour adapter le système financier aux défis de la crise. Cette table ronde sera introduite par Daniel Cohen, Directeur du CEPREMAP.

Si j'ai mis l'accent – dans le début de mon intervention, comme nous le ferons dans la première partie de cette journée – sur les voies pour construire une croissance durable, et je suis persuadé que ces voies existent, cela ne vise évidemment pas à nier la gravité de la crise actuelle et le défi qu'elle fait peser sur les responsables publics. Ces responsables ont une chance, c'est que le monde a déjà connu des crises considérables : je pense évidemment à la crise de 1929 qu'on évoque évidemment à chaque soubresaut de l'économie mondiale, je pense aussi, plus près de nous, à la trappe à liquidité qui caractérise la faiblesse structurelle du Japon dans la décennie 1990. Les gouvernements ont réagi, face à la crise, par des plans de relance ambitieux, les banques centrales en modifiant de manière profonde les conditions de mise en œuvre de la politique monétaire : les uns et les autres ont montré leur détermination à parer au risque de scénarios catastrophiques comme ceux que je viens d'évoquer (cf. note du CAS avec un bref panorama sur les politiques macro-économiques dans la crise).

Aujourd'hui les États doivent convaincre à la fois de leur capacité à répondre à la dégradation ponctuelle des finances publiques liée à la crise (les plans de redressement) et à leur aptitude à se doter de règles budgétaires sur le long terme, garantissant que les marges de manœuvre de la croissance soient réellement utilisées à l'assainissement des finances publiques (règles d'or).

Ces débats sont évidemment d'une actualité brûlante, quelques jours après l'examen par l'Assemblée nationale du plan budgétaire du Gouvernement, et le Premier ministre nous livrera, en conclusion de ce colloque, sa vision des perspectives pour le modèle de croissance français.

Quant à l'Europe, la crise – comme toutes les crises d'ailleurs – l'a contraint à un choix qu'on peut résumer simplement : le statu quo étant impossible elle devait soit reculer, en abandonnant tout ou partie de l'édifice de la monnaie unique, soit avancer en allant plus loin dans la solidarité entre les économies et dans la constitution d'un gouvernement économique de la zone euro. On peut gloser (et les commentateurs ne s'en privent pas) sur sa vitesse de réaction, sur les différences de perspectives entre tel ou tel pays, etc. ; mais un point, à mon avis, n'est pas en débat, c'est le sens de la décision : les dirigeants européens ont clairement choisi d'unir leurs efforts pour sauvegarder – et de fait, aller plus loin – dans cette construction singulière et audacieuse (elle l'était et elle le reste) qu'est l'union économique et monétaire.

Je voudrais conclure sur ce point car il est évident que la France ne réussira pas seule à surmonter les difficultés que nous connaissons. Et à mes yeux, la question la plus passionnante, parmi toutes celles qui se posent à nous à l'occasion de cette crise, est bien celle-là : comment devons-nous adapter la construction européenne pour retrouver, rapidement et durablement, le chemin de la croissance ?

Cela passe par des mesures techniques. Dépasser les critères de Maastricht pour aboutir à une véritable surveillance macro-économique des États européens, afin de prévenir de futures crises (cf. note du CAS sur les indicateurs). Assurer la convergence réelle dans des domaines comme la fiscalité ou l'environnement des entreprises. Garantir une véritable mobilité au sein de l'espace européen.

Mais, bien entendu, c'est d'abord un enjeu politique. Il faut aller plus loin dans le gouvernement économique de la zone euro, comme l'ont proposé Nicolas Sarkozy et Angela Merkel le 16 août dernier. Et il faut faire de l'Europe le continent de l'innovation et donc de la réussite économique au cours des années à venir.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux d'accueillir, pour ouvrir nos travaux, Michel Barnier, Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services. Non seulement parce que son poste actuel lui donne une responsabilité particulière dans ce domaine mais aussi parce que je connais la profondeur de ses convictions concernant à la fois l'importance de la construction européenne, et la capacité de l'Europe unie à tracer des perspectives de croissance durable.

Merci à vous, Monsieur le Commissaire, cher Michel, de votre présence, merci à tous nos intervenants, notamment ceux qui sont venus de l'étranger (de Bruxelles comme vous, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Autriche, des États-Unis...) pour partager leur vision avec la nôtre, et merci à vous tous qui nous faites l'honneur de votre présence.

• **Contact Presse**

Centre d'analyse stratégique

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr